



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-44706>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **26-44706**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-36464

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 10/04/2026

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Mairie du Plessis Robinson

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21920060700014

**Ville** : Le plessis robinson

**Code postal** : 92350

**Groupelement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 92

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Marché relatif à la commercialisation d'espaces publicitaires dans le journal municipal « Le Petit Robinson » et le guide municipal de la Ville du Plessis-Robinson.

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79341200

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Le marché a pour objet la commercialisation d'espaces publicitaires dans le journal municipal « Le Petit Robinson » et le guide municipal de la Ville du Plessis-Robinson. Il s'agit d'un marché unique. En contrepartie de la mise à disposition de surfaces publicitaires dans le journal et le guide municipaux et de l'exclusivité en faveur du prestataire, le titulaire s'engage à verser au Pouvoir Adjudicateur une redevance assise sur le montant total des ordres facturés aux annonceurs. Dans tous les cas, le titulaire garanti au Pouvoir Adjudicateur le versement de la redevance minimum annuelle (Cf article 3 A.E) Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification, reconductible deux fois pour une même durée par tacite reconduction sauf en cas de dénonciation du marché par l'une ou l'autre des parties.

### Section 4 - Informations rectificatives

- La date limite de remise des offres, initialement fixée au mardi 5 mai, est reportée au vendredi 22 mai à 12h.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/05/2026**